**LE MONT’ HALLOWEEN 2023 – Salle des fêtes du MONTAT**

**REGLEMENT du Concours de Citrouille et de déguisement**

**Concours de Citrouille :** Creusée ET/OU Décorée.

* 1 inscription par participant
* Les participants doivent déposer leur citrouille le mardi 31 octobre 2023 à partir de 18h30 à la salle des fêtes « Roger PEYRALADE », et donner un nom à leur œuvre. Les citrouilles seront récupérées après l’exposition.
* Les organisateurs ne seront pas tenus responsables des dégradations occasionnées par le public.
* Les citrouilles seront jugées par Mr Le Maire et 4 autres personnes.
* Les résultats seront annoncés avant 20H. Seront récompensés les 2/3 premiers

**Concours de déguisement :**

* DEUX CATEGORIES D’AGE : -3 ans à 6 ans ET 7 ans à 13 ans
* Le Défilé débutera à 20h
* Les participants seront départagés par Mr le Maire et 4 autres personnes.
* À la suite du défilé de chaque catégorie, le jury se prononcera. Seront récompensés les 2/3 premiers.

Chaque participant aux concours autorise l’organisation à utiliser son image à des fins de publicité et promotion de la manifestation, sans aucune compensation financière, et déclare avoir lu et accepté le présent règlement, disponible également sur le site de la Mairie [www.lemontat.fr](http://www.lemontat.fr).

Les enfants seront accompagnés et sous la responsabilité d’un adulte.

**Soyez créatifs et bonne chance à tous !!!**

**BULLETIN D’INSCRIPTION au CONCOURS de CITROUILLE Creusée ET/OU Décorée et  
 au CONCOURS de DEGUISEMENT**

INSCRIPTION A  : 🞏 Concours de Citrouille : Creusée ET/OU Décorée.

🞏 DEGUISEMENT

NOM et PRENOM du participant …………………………………………………………………………………………………...

NOM de L’ŒUVRE pour les citrouilles …………………………………………………………………………………………….

*Les informations collectées sur ce bulletin d’inscription ne seront ni communiquées, ni diffusées à des fins commerciales.*

🞏 **Je déclare avoir lu et accepté le présent règlement du concours**

**SIGNATURE :**